

Magazine municipal

N°36 - Septembre 2020

la Colline Bleue

www.ventabren.fr



Élections
municipales
2020

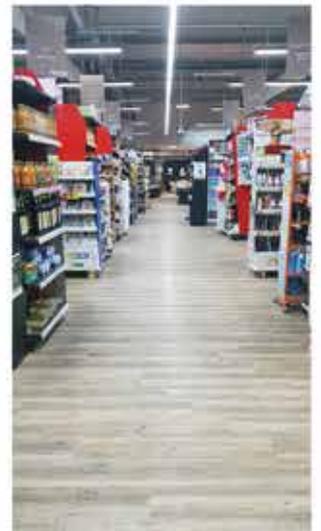




Intermarché

SUPER

DES MÉTIERS AU SERVICE DE VOTRE QUOTIDIEN



leDRIVE
Intermarché



GALERIE MARCHANDE OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Rte de Berre - Quartier Saint Louis - VENTABREN

Tél. 04 42 28 80 61

DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 A 19H45 ET LE DIMANCHE DE 9H A 13H



www.ventabren.fr

Rédaction et diffusion :
Commune de Ventabren

Directrice de la publication :
Fanny Andrieux

Responsable de la rédaction :
Virginie Boutal

Rédaction :
Sandra Bottamedi, Virginie Boutal,
Alain Meggiato, Sophie-Anne Siebert

Crédit Photos :
Cathy Heiting, Virginie Boutal,
Getty Images, Claudine Maurin-Mouillot,
Production So Love, Sophie-Anne Siebert,
Vinci Immobilier, Yann Villaret

Magazine d'informations
municipales semestriel
n°36 - Septembre 2020

Tiré à 2700 exemplaires
sur papier aux normes
environnementales



Conception graphique :
Agence 3MS
Agence de Communication
Publicité - Edition - Multimédia
9 ZA Bompertuis
Avenue d'Arménie
13120 Gardanne

Mail :
communication@agence3ms.fr
Tél. : 04 42 37 06 22
Responsable édition :
Marc Salvadoro

Service création : Eric Perrin
Imprimerie : Print Team
Toute reproduction intégrale ou partielle,
est formellement interdite
(loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41
et Code Pénal art. 425).

Mot du Maire **2-3**



Associations **22**

A votre service **23**



Evénements **10**

Finances **12**



Tribune libre **24-25**

Infos utiles **26-28**

Calendrier **29**

Chères Ventabrennaises, Chers Ventabrennais,

Je suis très heureux de vous retrouver pour cette rentrée 2020. Cette année particulière, à tous points de vue, nous demande la plus grande vigilance afin de nous protéger collectivement de la Covid-19.

*Tout d'abord, je vous remercie de m'avoir accordé une nouvelle fois votre confiance avec **60,68%** de vos suffrages. J'aborde ce nouveau mandat avec une équipe renouvelée, motivée, positive et rayonnante. **Nous porterons votre intérêt au plus haut avec une gestion et des projets communaux pertinents et de qualité.***

Le calendrier culturel de cette fin d'année vous proposera, entre autres, des concerts initialement prévus au printemps qui ont pu être reportés pour notre plus grand plaisir et soulagement, notamment celui de Michel Jonasz tant attendu.

*Notre société évolue et nous donnons les moyens à la commune de Ventabren d'avancer avec des campagnes de **travaux structurants dans un perpétuel souci de développement durable**. La salle Jean Bourde est modernisée, le tennis club s'agrandit, une nouvelle école est en train de voir le jour et des logements sociaux arrivent afin de répondre aux demandes des Ventabrennais.*

A mon initiative, nous sommes intervenus conjointement avec les autres maires des communes concernées auprès de la Métropole afin qu'une ligne de bus permette aux collégiens de se rendre directement dans le nouvel établissement de la Nativité situé à la Duranne, sans plus passer par la gare routière d'Aix en Provence. Ils gagneront ainsi en temps et en commodité.

Comme vous le savez, nous avons tous dû faire face à une crise sanitaire sans précédent. Des consignes nationales nous ont demandé de rester confinés, chez nous, dans le but de répondre à des



mesures de protection collectives et urgentes. A Ventabren, nous, élus et services municipaux avons senti la tension, l'inquiétude des plus fragiles mais aussi des entrepreneurs. C'est pourquoi, avant même que le confinement soit annoncé, nous avons commencé à travailler sur la gestion de la prise en charge des malades avec le docteur Blanc pour mettre en place un centre COVID-19 local.

Puis s'en sont suivies des mesures primordiales comme la mobilisation du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) auprès des plus isolés, de la Police municipale pour faire respecter les règles du confinement et du couvre-feu que j'avais dû instaurer pour endiguer les comportements déviants durant la nuit.

Je remercie une nouvelle fois chaleureusement nos 110 couturières bénévoles. En un temps record, elles ont permis la confection de 6000 masques en tissu AFNOR Protect+ pour les Ventabrennais. En effet, face à la pénurie de masques, j'ai décidé de fournir à chaque Ventabrennais des masques en tissu lavables et réutilisables pour que chacun bénéficie d'une protection au sortir du confinement.

Aussi, comment aurions-nous pu ne pas soutenir nos entrepreneurs ventabrennais acteurs de notre économie locale ? En leur accordant une aide forfaitaire et unique de 700 €, je suis heureux d'avoir soutenu 91 d'entre eux, facilitant la poursuite de leur activité professionnelle.

Nous avons donc surmonté ces imprévus d'une ampleur exceptionnelle. Tout cela a un coût certes, mais l'excellente situation financière de la commune nous a permis de faire face sans difficulté, et ce sans mettre à mal les investissements futurs et **sans augmenter vos impôts locaux.**

Nous avons à cœur de préserver notre beau village et de le rendre toujours plus attractif.

En vous remerciant une nouvelle fois de votre confiance, je vous prie de croire, chères Ventabrennaises, chers Ventabrennais, à l'assurance de mon plus parfait dévouement.



Claude FILIPPI
Maire de Ventabren

Conseiller Métropolitain Aix-Marseille Provence
Conseiller stratégique auprès du Président du Conseil de Territoire du Pays d'Aix



2020

Le printemps en peinture



Exposition Monique Bareille

Fille de Max Bareille qui fut Maire de Ventabren de 1953 à 1965, Monique Bareille est une **peintre amoureuse de la nature vivante**. Elle s'exprime avec fougue, passion et sensualité, sans perdre de vue la rigueur et l'expressivité dépouillée. Sa palette est une délicate poésie harmonieuse qui danse avec la lumière et joue avec la nuit.

Malheureusement écourté en raison de la pandémie du coronavirus, le parcours "Monique Bareille" entamé le 15 février offrait au visiteur la possibilité de découvrir de nombreuses œuvres de l'artiste dans le vieux village, à la galerie Az'Art, dans la salle des Mariages de la Mairie et à la galerie In Art no Borders.

Monique Bareille a profité de **l'hommage qu'on lui rendait** pour offrir à la commune trois de ses œuvres. Il s'agit de vues de Marseille particulièrement vivantes et hautes en couleur ; celles-ci sont exposées dans les locaux municipaux.



Fête nationale

A l'occasion de la **Fête Nationale**, c'est finalement dans une **joyeuse ambiance** que la soirée a pu se tenir, selon un plan de tables spécialement modifié pour tenir compte des règles de distanciation préconisées par la Préfecture. La fête a réuni de **nombreux participants**. Musiciens, chanteuses et danseuses vêtues de **costumes étincelants** ont enchaîné dans un rythme endiablé un répertoire de variétés mixant les succès des années 70 à nos jours. Le groupe Success Band n'avait pas volé son nom ! La **bonne humeur** de tous et la température idéale ont contribué au succès de cette très agréable soirée.



A vos agendas !

Tour d'horizon des festivités de fin d'année

*Si la **culture a été mise à l'arrêt** à Ventabren comme partout ailleurs en raison du Covid-19, nous sommes tous impatients de retrouver le chemin des salles de spectacles et des manifestations afin de se réunir de manière festive et conviviale. Parmi les spectacles qui ont pu être reportés (Cathy Heiting, Michel Jonasz) et ceux qui font le **fil rouge de notre année récréative**, vous trouverez sans aucun doute de **belles occasions de divertissement**. Seule modification à noter dans l'agenda habituel de nos manifestations, le vide-grenier qui se tient généralement au mois de septembre est reporté au printemps 2021.*

Les photographies de Claudine Maurin-Mouillot au Moulin de Ventabren

Cette **photographe résidente de Ventabren** depuis une quinzaine d'années a exposé à la Biennale des jeunes créateurs en Italie, au SIAC (Salon internationale d'Art Contemporain) de Marseille, déposé une dizaine d'œuvres à la Bibliothèque Nationale ou encore publié ses photographies dans le magazine italien L'illustrazione... L'exposition de ses photographies qui se tiendra entre les murs du **Moulin de Ventabren**, du 5 septembre au 4 octobre, intitulée "**Portraits de femmes**" nous permettra de découvrir une sélection de tirages d'hier et d'aujourd'hui. Des "**portraits intimistes à multiples facettes**, qui disent juste un peu et tellement de chacune des ces femmes, toutes extraordinaires", que l'on peut découvrir **à différentes périodes de leur vie**. Elles sont de Ventabren, Coudoux, Velaux, Gardanne, Lambesc, Aix-en-Provence et Marseille.

"Portraits de femmes" au Moulin de Ventabren, chemin des Bonfils, du 5 septembre au 4 octobre. Ouverture du mercredi au dimanche, de 10h à 12h et 16h à 18h. Claudine Maurin-Mouillot. Tel. 06 13 14 49 50.



Concert de Cathy Heiting

Vendredi 11 septembre, à 20h00
Salle Sainte-Victoire Jean-Marie Duron – Entrée libre

Prévu initialement au mois de mars, le concert de cette artiste **plébiscitée par les amateurs de jazz** et d'esprit un brin décalé aura lieu le vendredi 11 septembre. Cathy Heiting a déjà son groupe d'aficionados à Ventabren. Ce concert permettra à ceux qui ne la connaissent pas encore de découvrir une chanteuse hors norme, qui manie **humour et émotion** avec beaucoup d'habileté. A travers ce nouveau spectacle intitulé "Conte du petit bois pourri", Cathy Heiting défie une nouvelle fois les codes du genre. Autour de ses compositions originales soutenues par les fringants Groove Menestrels, Alexandre Morier et Sam Bobin respectivement à la guitare et à la batterie, elle nous présente un conte funky, une **fable anachronique** pour adultes et enfants (plutôt grands) sur le thème de l'amour et de l'intégrité physique.



Journée du Patrimoine

Dimanche 20 septembre – Esplanade Jean Bourde de 10h00 à 18h00

Placée sous le thème "**Patrimoine et éducation pour la vie**", cette journée nous permettra de découvrir les métiers de la restauration de notre patrimoine bâti. Grâce à des démonstrations de forge, de taille de pierre, de menuiserie, du travail du cuivre, les échanges avec les intervenants se voudront ludiques, pédagogiques et enri-

chissants, accessibles aux petits et grands. Aussi, dans les pas de Jean-Pierre Musso, chargé de mission bénévole d'archéologie vous serez guidés lors de la visite du musée au cœur du village et du site celto-ligure de l'oppidum de Roquefavour daté du 1^{er} siècle avant notre ère, si les conditions météorologiques le permettent.

2020



Fête de la Saint-Denis

Dimanche 11 octobre
Terrasse et salle Sainte-
Victoire Jean-Marie Duron

Chaque année, la **fête votive de la Saint-Denis** réunit enfants et adultes dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Un apéritif en plein air offert par la municipalité entame habituellement la journée. Assurée par la **formation Dixie Swing Parade 5**, l'ambiance musicale jazzy est joviale. Les participants se régaleront ensuite d'une bonne paella (sur réservation). Cette année, pour éviter l'utilisation d'ustensiles jetables dans un souci d'éco-citoyenneté, les convives apporteront leur propre vaisselle. Le programme des activités ludiques proposées aux enfants et aux plus grands (structures gonflables, chasse au trésor, tournoi de pétanque...) sera précisé ultérieurement, en fonction de ce que permettront les contraintes sanitaires du moment.



Ciné-goûter pour les enfants

Mercredi 21 octobre, à partir de 15h30
Salle Sainte-Victoire Jean-Marie Duron - Entrée libre

Vous cherchez une idée d'activité pour les vacances ? Et si c'était l'occasion de se faire sa "première toile" ? L'occasion de faire découvrir aux plus jeunes le plaisir d'un **film visionné dans une grande salle**, assis avec ses copains... La projection du film "**Comme des bêtes 2**", un film drôle sur la vie cachée des animaux, sera suivie d'un goûter offert aux enfants.

Fête des Lumières

Vendredi 27 novembre, vieux village
et salle Sainte-Victoire Jean-Marie Duron

De plus en plus appréciée des petits Ventabrennais, la **Fête des Lumières** innove cette année une **nouvelle formule**. Si, lampions à la main, les traditionnelles traversées du vieux village et mise à feux des éclairages auront lieu comme d'habitude,

la **déambulation** se poursuivra en empruntant le chemin de la Vierge. Une fois arrivés à la salle Reine Jeanne, un **spectacle** suivi de la distribution du traditionnel **chocolat chaud** clôtureront cette nouvelle Fête des Lumières.

Tour d'horizon des festivités de fin d'année

Marché de Noël

Samedi 28 novembre et dimanche 29 novembre
Salle Reine Jeanne - Entrée libre

De l'artisanat, du local, des gourmandises, de nouvelles animations... Pour cette édition 2020, le Marché de Noël vous réserve de belles surprises ! Abrisé dans la salle Reine Jeanne, il réunit plus de **70 exposants**. Dans un esprit **authentique et convivial**, ce marché s'attache à valoriser l'artisanat de qualité. Les producteurs sélectionnés pour leur savoir-faire et leur créativité ne proposent que des créations **"fait main" ou "fait maison"**. Du côté des papilles, c'est l'occasion de faire ses emplettes pour les repas de Noël : foie gras, truffes, escargots, épices, tisanes, confitures, chocolats, champagnes...

Et de dénicher de **belles idées de cadeaux** (objets décoratifs, produits de beauté maison, petit luminaire...).

Pour divertir les enfants, des ateliers de loisirs créatifs et de maquillage seront proposés durant les deux jours ; sans oublier la traditionnelle visite du Père Noël.

Pour la première fois, **un magicien ambulant** animera les allées du marché.

Enfin, **des food-trucks installés sur l'esplanade** proposeront plats et boissons variés durant les deux jours.



Concert Michel Jonasz

Vendredi 4 décembre, à 20h30 - Salle Reine Jeanne - Entrée libre sur réservation

On l'attendait au mois de mai... mais c'est finalement début décembre que nous aurons la chance de recevoir l'un des **grands messieurs du jazz français**. Inséparables depuis trois saisons, Michel Jonasz et Jean-Yves d'Angelo font salle comble à chacun de leur concert. L'alchimie entre le chanteur et son pianiste fétiche ne date pas d'hier. C'est ensemble déjà qu'ils ont créé les plus grands standards du répertoire de l'artiste, de "Joueurs de Blues" à "Lucille" en passant par la "Boîte de Jazz" pour n'en citer que quelques-uns. Fidèle au rendez-vous et témoin de l'osmose parfaite entre les deux amis, le public redemande encore à partager ces **moments privilégiés** où l'émotion et l'énergie se déploient à chaque instant. Alors **ne manquez pas** cet ultime rappel et qu'on se le dise : **Michel Jonasz et Jean-Yves d'Angelo** seront à Ventabren le **4 décembre prochain** !



La future école

Jean d'Ormesson sort de terre

Investir dans un équipement aussi important qu'une école, c'est incontestablement préparer l'avenir. C'est le choix effectué par la municipalité, à travers ce projet ambitieux pour le groupe scolaire Jean d'Ormesson, dont les travaux ont débuté au printemps.



Les nouvelles normes et préoccupations environnementales, les besoins à venir de la population ventabrennaise ainsi que les nouvelles pratiques d'apprentissage ont imposé une réponse globale qui permettra au futur groupe scolaire Jean d'Ormesson d'avoir une vie durable. D'autant plus que cet équipement sera labellisé BDM (Bâtiments durables méditerranéens).

Rappelons que ce label prend en compte de multiples facteurs, qui permettent d'accélérer la transition écologique dans le territoire (adaptation au climat local, utilisation de matériaux de construction naturels, production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques...). Le projet est classé niveau argent, soit le 2^e niveau plus élevé de cette échelle de labellisation.

La pose de la 1^{ère} pierre aura lieu le 19 septembre, à 11 heures.

Les premiers murs du bâtiment qui abritera l'espace restauration sont déjà en cours d'élevation. Ceux du centre de loisirs, de l'école et de la future crèche suivront au cours de l'été. La livraison de l'ensemble du groupe scolaire est prévue pour le 1^{er} juillet 2021.

Par ailleurs, l'ensemble du maillage routier de ce nouvel EcoQuartier de l'Héritière est également bien entamé. A la première phase de chantier des VRD (voirie, réseaux divers) suivra début septembre la mise en place des réseaux humides (eaux usées et eaux pluviales). Le nouveau groupe scolaire Jean d'Ormesson fera sa première rentrée en septembre 2021.



Club-house du tennis

travaux en cours

Les joueuses et joueurs de tennis l'attendaient depuis des années. Cette fois, c'est certain, le club-house s'agrandit et se modernise.

L'agrandissement qui portera l'ensemble du complexe à une surface totale de 131 m² (augmentation de 65 m²) permettra d'abriter dans la partie club-house une buvette, une salle de réunion, un local de rangement et un bureau. Côté sanitaires qui s'installeront à la place et dans le prolongement de ceux existants, les douches et WC femmes et hommes seront désormais séparés ; un module complémentaire (douche, WC et lave-mains) étant quant à lui accessible aux personnes à mobilité réduite.

Devant le bâtiment, une large terrasse en béton désactivé sera abritée par une pergola à panneaux bois ajourés permettra aux joueurs de s'installer au bord des courts. Plus fonctionnel et mieux isolé thermiquement, ce nouveau club-house, qui portera le nom de Jérôme Golmard, s'intégrera parfaitement dans le cadre arboré du plateau. Les travaux s'achèveront début 2021.



La rénovation de la RD 10 se poursuit

Monsieur le Maire a fortement œuvré auprès du Département pour que la réfection de la route départementale n°10 (Route de Berre) puisse être réalisée. Une nouvelle campagne de travaux a été accomplie entre le pont du quartier Peyre Plantade et le rond point d'Eguilles. L'enrobé a été mis en place en début d'été, pour un confort optimal.



Le chantier de l'EHPAD se termine

Les travaux de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) avancent à grands pas. Malgré les retards inhérents à une résurgence d'eau ou encore à la crise sanitaire COVID-19, le bâtiment devrait être livré en janvier 2021 pour ouvrir ses portes autour du mois de mars de la même année. 78 lits dont 14 places en unité Alzheimer seront dès lors ouverts.



Une résidence pour les personnes âgées autonomes (EHPA) sera ouverte en même temps, pouvant ainsi accueillir 15 personnes sur 10 logements, certains étant prévus pour recevoir des couples, avec des parties communes pour partager des repas et autres moments conviviaux. Monsieur le Maire a demandé à l'Association des Foyers de Province, gestionnaire de l'établissement, de donner la priorité aux Ventabrennais et aux parents de Ventabrennais lors des admissions.

Pour faire vivre cet établissement les recrutements de personnels privilégieront les

ressortissants de la commune, toujours selon les accords sollicités par Monsieur le Maire. Les infirmiers et les aides-soignants seront salariés par l'EHPAD, mais les professions libérales telles que les kinésithérapeutes, psychologues, ou dans le domaine paramédical pourront être exercées par les libéraux de la commune. La possibilité d'intervention d'infirmiers libéraux sur la résidence autonome ne sera pas exclue.

A proximité de l'EHPAD, 24 logements sociaux de grande qualité dans leur conception et leur réalisation seront également accessibles prioritairement aux



Ventabrennais ayant fait la demande. Ils seront livrés au cours de l'automne 2020.

Les vignes avoisinantes sont sanctuarisées et protégées dans le document d'urbanisme PLUi avec l'accord de la Métropole.

Les logements sociaux des Verquières

Le 25 juin dernier, alors que les artisans travaillaient sur les derniers détails, les locataires des logements sociaux des Verquières ont visité les villas avec jardin et garage qui leur ont été attribuées. Situés à proximité du centre et du réseau de bus, ces maisons ont fait l'objet d'une réalisation qualitative et sont administrées par le bailleur Famille et Provence réputé dans le Pays d'Aix pour sa bonne gestion.

Conformément à ses engagements, Monsieur le Maire a pu favoriser les Ventabrennais ayant émis une demande de logements sociaux pour emménager dans ce lotissement.



Inauguration de la salle Jean Bourde

entièrement rénovée



Après plus d'une année de travaux, la salle Jean Bourde entièrement remise à neuf (isolation thermique et phonique, éclairage, chauffage et accès PMR) a été inaugurée par Monsieur le Maire le samedi 8 février. Restaurée selon un projet au parti pris résolument contemporain signé des architectes ventabrennais Guichard et Maggio, cette salle de spectacle située au cœur du village est régulièrement mise à disposition des associations. Pour l'occasion, les enfants exposaient leurs dessins et sculptures réalisées au centre de loisirs : des œuvres qui trouvaient dans cet ancien moulin à huile, bâti en 1925 et emmené avec respect dans le XXI^e siècle, un très bel écrin.

Remise de la Médaille de la Reconnaissance de la Nation

et de l'insigne de porte drapeaux



Ce vendredi 5 juin, en présence de Monsieur le Maire Claude Filippi accompagné de Christiane Oskanian et de Jacques Brès, le capitaine Jean-Pierre Musso, chevalier de la Légion d'Honneur et de l'ordre National du Mérite, a remis à deux anciens combattants ventabrennais particulièrement admirables, la médaille de Reconnaissance de la Nation pour les missions menées pendant la guerre d'Algérie. Le premier médaillé, Jean Paul Reynier, a été mobilisé en Algérie en 1958. Blessé au genou, il a été rapatrié puis libéré en 1959. Quant à Jean-Baptiste Aillaud, envoyé en Algérie de 1955 à 1957, il a été fait prisonnier mais a réussi à s'évader après un mois de captivité. Notons que ces deux anciens s'investissent toujours comme bénévoles au sein de plusieurs associations ventabrennaises. Monsieur le Maire a également remis l'insigne des 40 ans de porte drapeaux à Jean-Baptiste Aillaud.



Marché Bio à la ferme : Claire Ruth et Joël Semandi optent pour la vente en direct

Après un premier mode de distribution directe via les paniers de l'Amap, Claire Ruth et Joël Semandi installent désormais un marché bio dans leur ferme à Ventabren, tous les mercredis matins. Du champ à votre panier, c'est l'occasion de trouver des légumes frais et naturels et de partager la passion de ces agriculteurs nouvelle génération.

Il est dix heures, un mercredi de juillet. Derrière sa petite frange courte et ses yeux rieurs, Claire Ruth est déjà levée depuis 5 heures. Au côté de son compagnon Joël Semandi, ils arpentent les 4 hectares de la ferme maraîchère que lui cultivait déjà depuis 25 ans. Des rangées d'artichauts qui se dressent en plein champ aux tunnels froids où grimpent les haricots et rougissent des tomates, du hangar de stockage à l'étal du nouveau marché qui s'est installé près des tracteurs, le travail ne manque pas.

Les premiers clients de ces nouveaux rendez-vous du mercredi ne s'y sont pas trompés. A l'ombre d'un large auvent où s'alignent les cagettes clairement étiquetées, ils font le plein de légumes tout juste récoltés. Tomates cœur de bœuf charnues, aubergines fondantes, courgettes, poivrons... garnissent les paniers. L'épicerie générale proposant du vrac (céréales, biscuits, légumineuses, fruits secs) complète l'offre. Ainsi que les jolis bouquets de fleurs bucoliques et colorés dont Deree Freidewald a le secret.

Il y a six ans, quand Claire est arrivée de sa Savoie natale à la ferme pour partager la vie de Joël Semandi, c'est elle qui l'a convaincu de passer d'une culture dite raisonnée à une production 100% biologique. Elle connaissait déjà les principes de ce mode de production plus exigeant, qui concilie le respect de la terre, des produits et des consommateurs. Il repose sur l'usage de principes naturels, le semis de

fleurs judicieusement choisies permettant d'attirer de précieux auxiliaires, les lâchers de chrysopes, d'aphidius et coccinelles pour éliminer les indésirables. Seul un pénible bêchage régulier évite que les rongeurs ne prennent ici leurs quartiers. Pénible lui aussi, le désherbage manuel (70% du temps passé dans les cultures) est déterminant pour que les plantations profitent des nutriments de la terre.

Convaincus des bienfaits de l'agriculture biologique mais aussi de ceux de la vente directe, - un modèle économique qui autorise qualité de l'offre, rentabilité et sens du partage - Claire et Joël ont élargi la variété de leur production pour satisfaire leur clientèle. Aujourd'hui, c'est dans un cadre bucolique que vous pouvez remplir vos paniers de légumes goûteux, produits localement et naturellement. Tout en passant un très bon moment.



Crédit photos : Yann Villaret

Marché Bio, 144 chemin des Vences (RD 10 avant rond-point Éguilles-Callas-Aix). Tel. 06 28 23 91 79

BUDGET 2020

et perspectives rassurantes des finances communales après la crise

Le budget communal 2020 voté le 06 juillet 2020 sera fortement marqué par les contraintes exceptionnelles liées à la gestion de la crise de la COVID 19 :

- Perte sèche de recettes d'activité
- Dépenses imprévues liées à la gestion de la crise
- Retard de plus de 4 mois des principales opérations d'investissement

Une bonne santé financière malgré le choc de la crise de la COVID 19

Le vote du compte administratif a permis de constater **la très bonne santé financière de la commune**. Les ratios fondamentaux de comparaison des communes permettent d'en attester la réalité :

- **Des dépenses de fonctionnement par habitant inférieures à la moyenne des communes de même strate** (5-10000 habitants) soit 923,86 euros contre 1580 euros.
- **Des résultats de fonctionnement excédentaires** avec un report à nouveau à reprendre au budget 2020 de **1 608 641 euros**. Si l'on tient compte du résultat antérieur reporté, la commune débute l'année avec un excédent de clôture confortable à 2 540 987,69 euros.
- **L'endettement** au 31/12/2019 est de 2 662 000 euros (soit 492 euros par habitant) **inférieur de moitié à la moyenne de référence des communes de même strate**. Il représente seulement 28 % des recettes réelles de fonctionnement contre 70% en moyenne.
- **Le niveau d'investissement 2019 est record** avec un montant de 1415 euros par habitant soit 1 000 euros de plus que la moyenne des communes de même strate.

Une prospective financière 2020 - 2026 rassurante

Alerté par la situation financière nationale, Monsieur le Maire a souhaité un regard extérieur autorisé et fait réaliser un audit par le cabinet BST Consultant. Celui-ci permet une projection sur l'ensemble du mandat 2020-2026.

Malgré la crise actuelle le programme d'investissement ambitieux porté par la municipalité peut aller à son terme sans dégradation des équilibres fondamentaux.

Les budgets 2020 et suivants sont marqués par d'importants choix de gestion portant sur le périmètre et l'organisation des services municipaux :

Pour autant, la bonne gestion des années passées permet à la commune d'absorber le choc sans encombre, et a permis à la municipalité de mobiliser des moyens exceptionnels pour apporter tout le soutien possible aux Ventabrennais.

- Création d'un deuxième groupe scolaire (ZAC de l'Héritière)
- Renforcement de la police municipale avec la mise en place de moyens supplémentaires importants (recrutement de policiers et extension de la vidéo surveillance),
- Réorganisation du pôle technique autour de services de proximité et d'un nouveau centre technique.

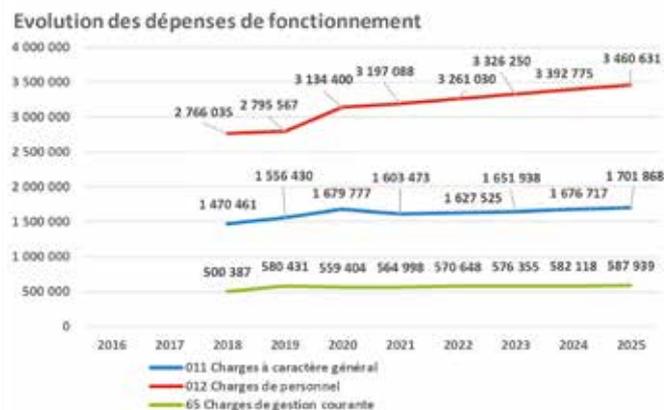
Le volume d'investissement 2020 reste très important (5 163 000 euros) et un emprunt de 1 200 000 euros est inscrit au budget.

Voici comment sont projetées les charges de fonctionnement de la commune sur le prochain mandat ; qui tiennent compte à partir de 2021 de l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire.

Diagramme

Les grands équilibres (volume des dépenses de fonctionnement par habitant, autofinancement, endettement) seront préservés en s'appuyant sur la maîtrise globale des charges de fonctionnement et du prix de revient des services, l'optimisation du patrimoine bâti et des tarifs des services, et la stabilité fiscale.

En ce qui concerne l'investissement, un nouveau contrat de plan et de financement est en cours de négociation avec le Conseil Départemental pour les années 2021-2023 et des subventions sont demandées systématiquement pour chaque projet.



Un seul tour nécessaire pour élire le nouveau Conseil municipal

Cette année ont eu lieu les élections municipales. Quatre listes se sont présentées aux suffrages des Ventabrennais : Ventabren à Cœur, Vivons Ventabren, Ventabren Avenir et Ventabren avec vous.

Dès le Premier Tour, le 15 mars 2020, c'est la liste Ventabren à Cœur avec Claude FILIPPI en tête de liste qui a remporté la majorité des sièges du Conseil municipal.



Claude FILIPPI			
Ventabren à Cœur	60.68 %	1639 voix	24 sièges
Karl CRISCOLO			
Vivons Ventabren	23.02 %	622 voix	3 sièges
Paul JURADO			
Ventabren Avenir	8.33 %	225 voix	1 siège
Philippe WAUTERS			
Ventabren avec vous	7.96 %	215 voix	1 siège

Le Conseil municipal d'installation aurait dû se tenir durant la semaine qui suivait les élections mais le confinement soudain de la population, dû à la crise sanitaire, a suspendu toutes les formalités et procédures.

C'est donc le 23 mai 2020 que le Conseil municipal d'installation s'est déroulé en salle Sainte-Victoire Jean-Marie Duron. Toutes les précautions ont été prises afin de respecter les gestes barrières.

Lors de cette séance, Claude FILIPPI a été élu Maire à l'unanimité puisque seuls étaient présents les élus de la Majorité municipale. Les élus d'opposition n'avaient pas donné de procurations.



Vos élus du Co

Majorité municipale



Claude FILIPPI
Maire



Frédéric VIGOUROUX
1^{er} Adjoint
Délégué à l'Administration Générale,
aux Finances et au Budget



Christiane OSKANIAN
2^{ème} Adjointe
Déléguée aux Affaires culturelles



Frédéric CORNAIRE
3^{ème} Adjoint
Délégué au Développement Economique,
aux Commerces, à l'Artisanat,
au Marché et à l'Emploi



Andréa FINOTTO
4^{ème} Adjointe
Déléguée au Sport



Jacques BRES
5^{ème} Adjoint
Délégué à la Médiation, au Cimetière
et aux Anciens combattants



Claudine ESQUEMBRE
6^{ème} Adjointe
Déléguée à la Vie Associative et au Culte



Jean-Bernard FRAGET
7^{ème} Adjoint
Délégué à la Sécurité, à la Prévention
des Risques, aux Forêts et à la Réserve
Communale de Sécurité Civile



Sabrina JEANNOT
8^{ème} Adjointe
Déléguée aux Fêtes et Cérémonies,
à la Restauration Scolaire,
au CHSCT et au CT

Opposition :



Karl CRISCOLO
Conseiller municipal



Bruno BRIGNONE
Conseiller municipal



Laurence MASSE
Conseiller municipal

"Vivons Ventabren"

Conseil municipal

"Ventabren à Cœur"



Magali CHELLI
Conseillère municipale
Délégée à la Santé, au CCAS et aux Seniors



Yann VILLARET
Conseiller municipal
Délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement
de l'Espace Public



Céline OLIVETTI
Conseillère municipale
Délégée à l'Agriculture
et à la Protection des Animaux



Jean-Luc PETIT
Conseiller municipal
Délégué aux Nouvelles Technologies
et à la Transition numérique et énergétique



Catherine HOUZEL
Conseillère municipale
Délégée à la Police Municipale



Philippe DEFRANCHESCHI
Conseiller municipal
Délégué à l'EcoQuartier de l'Héritière



Laura GOUAILHARDOU
Conseillère municipale
Délégée à l'Ecologie, au Développement
Durable et à la Biodiversité



Mathys LEFEVRE
Conseiller municipal
Délégué à la Jeunesse



Linda TROUCHET
Conseillère municipale
Délégée à l'Education, aux Affaires scolaires
et à la Petite Enfance



Stéphanie DI SOTTO
Conseillère municipale
Délégée aux Transports, à la Mobilité
et aux Déplacements



Lucien RASTOLL
Conseiller municipal
Délégué aux Services Techniques,
aux Travaux et à la Voirie



Marianne BOVIO
Conseillère municipale
Délégée au Sport-Santé et aux Evénements
Eco-citoyens



André FINA
Conseiller municipal
Délégué au Patrimoine



Evelyne DURIN
Conseillère municipale
Délégée au Tourisme
et à la Promotion du Territoire



Christian POITEVIN
Conseiller municipal
Délégué aux Arts

"Ventabren Avenir"



Nathaniel MAGNAN
Conseiller municipal

"Ventabren avec vous"



Philippe WAUTERS
Conseiller municipal

COVID-19

des mesures exceptionnelles p

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Dès le début de la crise sanitaire liée à l'apparition du coronavirus, la commune de Ventabren a pris la mesure de la gravité d'une pandémie sans précédent. Pour préserver la santé de tous mais également permettre aux entreprises durement touchées de faire face, toute une série de mesures concrètes ont été rapidement mises en place. Retour sur la gestion d'une crise inédite.



Mise en place d'un centre intercommunal Covid-19

Dès le lendemain du premier tour des



élections municipales et l'annonce du confinement, un centre d'accueil dédié aux patients suspects ou atteints de la Covid-19 a été envisagé puis installé dans l'espace Nova de Velaux. A l'initiative du Docteur Blanc et grâce à la mobilisation des médecins de secteur, des personnels soignants, des Maires, des acteurs locaux et des aides financières et logistiques des communes de Ventabren, Velaux, La Fare-les-Oliviers, Éguilles et Coudoux, ce centre a permis de désengorger les services d'urgence des hôpitaux. Fort heureusement, son activité n'a jamais connu de débordement.

La Solidarité avant tout

Dès le début de la gestion de crise, conscients que les situations de précarité et d'isolement risquaient d'être exacerbées avec les règles de confinement, la



commune s'est occupée des personnes âgées et des personnes en difficulté. A cet égard, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est mobilisé chaque jour. Appels téléphoniques réguliers, portage de courses ou de médicaments, bons alimentaires pour les personnes en précarité... Au côté de Geneviève Gourdy, des élus de la Majorité Municipale et des bénévoles, tout a été mis en œuvre pour que nul ne soit délaissé.

Le couvre-feu comme rempart aux incivilités

Afin de prévenir de futures incivilités comme celles observées durant les premières nuits du confinement, Monsieur le Maire a instauré (à contrecœur) un couvre-feu sur la commune. Les infractions, dégradations ou incivilités nocturnes ont disparu suite à la mise en œuvre de cette mesure.

Soutien du tissu économique local

La commune a rapidement pris conscience que les acteurs économiques locaux allaient souffrir durement et durablement. Aussi, Monsieur le Maire a souhaité mettre en place un fonds de solidarité communal. Destinée aux commerçants, artisans, auto entrepreneurs et professions libérales ayant enregistré une perte de chiffre d'affaires de 50% au minimum entre les mois d'avril 2020 et 2019, cette aide forfaitaire de 700 euros a été attribuée à 91 bénéficiaires.

Un atelier de fabrication de masques dans la mairie

Il a malheureusement fallu se rendre à l'évidence... Face à la tournure que prenait l'épidémie et au manque évident de masques disponibles, l'approvisionnement devenait un véritable problème pour



our une pandémie sans précédent

anticiper le déconfinement. D'où l'idée de mettre en place un véritable "atelier de fabrication" dans les locaux de la mairie. La commune s'est dotée d'un grand métrage de tissu technique traité PROTECT+ homologué par l'AFNOR, et d'élastiques. S'en est suivi un magnifique élan de solidarité de la part de plus d'une centaine de couturières bénévoles. En un temps record, elles ont confectionné près de 6000 masques ! Composé d'agents municipaux, d'élus, de couturières professionnelles ou amatrices ainsi que d'administrés, cet atelier a été le symbole d'une bienveillance commune qui faisait plaisir à voir.



Mobilisation des agents des Services Techniques pour lutter contre les incivilités



Chaque jour du confinement, un manque flagrant de civisme a malheureusement été constaté sur la voirie et aux points de collectes de déchets. Cartons, matelas, téléviseurs, lavabos, déchets verts... Malgré les difficultés et les risques que cela engendrait, les agents des services techniques se sont mobilisés pour que notre village reste propre. Les déchetteries étant fermées, il a fallu stocker tous les immondiçes que certains n'ont pas eu la patience de garder. Nous ne pouvons que remercier le dévouement de ces agents, qui ont également continué à entretenir voirie et espaces verts.

Activités associatives et culturelles

Pour des raisons évidentes, le confinement a obligé le Service Municipal des Affaires Culturelles à revoir sa programmation prévue dès le mois de mars. Il a fallu faire preuve d'imagination et de négociation pour reporter les événements prévus. La plupart d'entre eux ont pu être reprogrammés pour le deuxième semestre 2020.

Concernant les associations ventabrennaises, la mise à disposition des équipements municipaux a été dans un premier temps totalement interdite puis très restreinte selon le plan de déconfinement annoncé par le gouvernement. Devant la complexité des mesures à observer (distanciation, vestiaires fermés, nettoyage régulier obligatoire...), la majorité des associations qui pratiquaient des activités en milieu fermé ont préféré les suspendre jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Reprise progressive de l'école

Depuis le 17 mars, les écoles de Ventabren ont assuré la "continuité éducative" des enfants des personnels prioritaires mobilisés face à la crise sanitaire.

Le virus étant toujours présent sur le territoire le 12 mai, Monsieur le Maire a voulu pré-

server les bénéfices des efforts réalisés par tous pendant plusieurs semaines en ouvrant le Groupe scolaire Edouard Peisson.

Le groupe scolaire a été rouvert le 11 juin, selon les modalités de retour à l'école fixées par l'Education Nationale, le centre de loisirs reprenant également un rythme en adéquation avec celui de l'école, tout en respectant le protocole sanitaire ; réaménagement des classes, affichages des consignes sanitaires, marquage au sol devant les écoles et les locaux communs. Bien évidemment, ce retour à l'école n'était pas idéal. Mais l'État a déchargé ses responsabilités sur chaque commune, les obligeant à faire des choix qui ne pouvaient pas satisfaire toutes les familles. Souhaitons que ce protocole sanitaire n'ait plus à se reproduire, pour le bien-être à l'école de tous les enfants.

Distribution de masques pour un déconfinement progressif

Comme prévu, le déconfinement progressif s'est organisé avec la distribution des masques cousus par les couturières bénévoles à tous les Ventabrennais. Ils ont été remis, ainsi que du gel hydroalcoolique, les 7 et 8 mai à l'école élémentaire selon une organisation très précise, qui a respecté les précautions sanitaires obligatoires pour tous. Des masques en tissu ont également été donnés aux commerçants.

Activité accrue pour la Police Municipale

Les policiers ont été sur le terrain pour remplir leurs missions habituelles mais aussi celles liées à cette situation exceptionnelle. Ils ont assuré le contrôle du respect des obligations de confinement et ont dû répondre à de nombreuses interrogations d'administrés, perdus face aux règles de conduite à adopter au quotidien.

Nos cinéastes en herbe récompensés

Ils nous le disent avec la fraîcheur de leur âge, une dizaine d'années à peine. Mais avec une force de persuasion étonnante : les enjeux environnementaux, ça les concerne déjà beaucoup ! Réalisé par les enfants du centre de loisirs La Marelle avec le soutien et les précieux conseils de leur animatrice Laure Saint-Amiaux, le court métrage de 3 minutes et demie intitulé "**L'éco-citoyenneté, c'est quoi ?**" a été couronné de succès. Diplômes d'honneur dans la catégorie Prix spécial de l'Environnement et dans la catégorie Trophée Junior, ces distinctions ont été décernées dans le cadre des 45^e rencontres régionales des courts métrages, sous l'égide de l'Union méditerranéenne de cinéma et de vidéo. Bravo aux lauréats et à leur précieux engagement !



Cet été, au Centre de loisirs

Comme promis, le centre de loisirs est resté ouvert pendant tout l'été (sauf du 17 au 21 août). Les enfants ont été accueillis de 7h30 à 18h30.

Malgré le protocole sanitaire exigé dans ce type de structure qui complique grandement les différents déplacements des enfants, ils ont pu bénéficier de sorties au cinéma et d'excursions dans une ferme pédagogique.

De nombreuses activités leur ont également été proposées au sein de La Marelle, toujours en observant les consignes sanitaires préconisées (indépendance des différents groupes, lavage de mains, port du masque pour les animateurs, nettoyage régulier des sanitaires...).

Pour libérer les éventuelles émotions ou angoisses qui ont pu apparaître chez les enfants au cours de cette épidémie de Covid-19, des séances de bien-être basées sur la sophrologie ont été dispensées.



Un gâchimètre pour sensibiliser au gaspillage de pain

On connaissait le décamètre, le baromètre, le pluviomètre, mais pas encore le gâchimètre.

Proposé dans le cadre du projet contre le gaspillage, l'outil de mesure peu commun a été fabriqué par Eric Rejior des services techniques de la commune. Grand récipient transparent et gradué, il permet de collecter les morceaux de pain que les enfants laissent sur les plateaux après chaque repas. Il fallait y penser !

La présence de ce gâchimètre a initié une réelle prise de conscience de la part des jeunes enfants, qui apprennent ainsi à mieux ajuster leurs besoins. L'opération a déjà porté ses fruits. Depuis sa mise en place en novembre 2019, les enfants ont presque divisé par 4 le gaspillage de pain, passant de 18 à 5 kg récupérés chaque semaine.

L'opération anti-gaspi ne s'arrête pas là. Les restes de pain sont donnés à une ferme voisine, pour nourrir les animaux. Ou comment sensibiliser les enfants au recyclage des aliments : "Prends ce que tu peux manger ; mange tout ce que tu as pris".

De nouvelles mesures visant à l'éducation éco-citoyenne de nos enfants sont régulièrement mises en place au centre de loisirs. Pour exemple, depuis la rentrée, les serviettes en papier distribuées à la cantine ont été remplacées par des serviettes en tissu, fournies par les familles.



De nouveaux équipements pour l'école

Au vu de l'avancée des technologies dont bénéficient les enfants à l'école – les classes sont désormais équipées de leur propre rétro-projecteur – la salle de vidéo perdait de son intérêt. Des travaux ont permis de la transformer en salle de musique; l'ancienne salle de musique étant elle-même requalifiée en salle de classe.

Notons par ailleurs que des climatiseurs ont été installés dans toutes les classes (maternelle et classes élémentaires) ; les enfants devraient apprécier ce gain de confort pour supporter les grosses chaleurs qui surviennent de plus en plus tôt en fin d'année scolaire.



Prévention règlementation de l'emploi du feu

(suivant arrêté préfectoral 2013354-0004 du 20/12/2013 et arrêté municipal n°250R du 22 octobre 2014).

D'une façon générale, il appartient à chacun de distinguer si les brûlages sont entrepris dans le cadre de la réglementation préfectorale sur le débroussaillage obligatoire liée à la prévention des incendies de forêts (n° 163 du 29/01/2007), ou dans le cadre de travaux courants de jardinage.

USAGES	AUTORISE	INTERDIT
Brûlage des produits végétaux issus des obligations légales de débroussaillage (l'obligation de débroussailler s'applique à l'ensemble des propriétaires de la commune à l'exception de certaines parties des quartiers St-Rémy, La Baronne et Camp Long)	Tous les jours du 1/10 au 30/05 entre 10h et 15h30 *	du 1/06 au 30/09 (peut être prolongé par arrêté préfectoral)
Brûlage des déchets verts ménagers (ex : travaux d'entretien et de jardinage type résidus de tontes, feuilles, aiguilles, tailles d'arbres, arbustes, oliviers, haies, etc...)		Toutes périodes
Brûlage des déchets verts issus de l'exploitation agricole uniquement pour les exploitants agricoles	Tous les jours du 1/10 au 30/05 entre 8h et 16h30 *	du 1/06 au 30/09 (peut être prolongé par arrêté préfectoral)

*Sauf si vent > à 30 km/heure et/ou épisodes de pollution atmosphérique.



Un nouveau véhicule pour la Réserve Communale de Sécurité Civile

Au début du mois de juillet, la commune s'est dotée d'un 5^{ème} Pick-Up Toyota porteur d'eau neuf. Il comprend un équipement d'intervention sur feu naissant, une cuve de 570 litres d'eau, une pompe thermique, une radio analogique permettant de communiquer entre les véhicules de patrouille et la vigie. L'acquisition de ce véhicule a été subventionnée à 80%.

Durant tout l'été, près d'une cinquantaine de bénévoles consacre une grande partie de leur temps à la protection de nos massifs. Ces membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile organisent des patrouilles forestières continues et régulières afin de détecter au plus tôt d'éventuels départs de feu. Tout d'orange vêtus, ils exercent également un rôle de sensibilisation de la population, notamment auprès des enfants dans le cadre de l'école.



Périodes de chasse

Pour se partager les massifs arborés du village en bonne entente, il est utile de rappeler les périodes de chasse pratiquées sur la commune.

- Jeudi, samedi et dimanche, et jours fériés de septembre à février.
- Chasse au poste (petits abris) autorisée tous les jours de septembre à février.
- Tir au vol sur le passage de la Cordière (plateau de la Bourdonnière à proximité de la vigie) autorisé tous les jours à partir d'octobre et jusqu'à mi-novembre.
- Organisation de battues aux sangliers du 15 août à février : en principe le lundi matin et possible sur toute la commune. L'information est signalée sur la page Facebook de la Police Municipale ainsi que sur les panneaux lumineux. Les battues sont suspendues pendant les vacances scolaires.
- Il est rappelé aux usagers de la forêt de veiller au respect des installations de chasse (miradors, postes...).
- Les chiens doivent être tenus en laisse dans les massifs forestiers du 15 avril au 30 juin de chaque année.

Création de l'APV

Association Provençale de Ventabren

Dans la prolongation des actions que proposait l'ACPV qui a cessé son activité, l'APV présidée par Joël JULIEN vise à faire connaître la langue provençale grâce à des cours pour adultes dispensés chaque

premier mardi du mois. D'autres activités qui contribueront à la promotion des traditions et de l'art de vivre provençaux seront prochainement au programme : conférences, gastronomie, concours de crèche...

Pour tous renseignements : **Joël JULIEN**
(Tel. 06 73 26 10 06).

L'Entraide 13

vous attend

Un petit rappel destiné aux personnes de plus de 65 ans souhaitant se retrouver pour partager de bons moments. Au cœur du village, dans les locaux de l'ancienne école, l'ES 13 (Entraide Solidarité

13) plus communément appelée L'Entraide sur Ventabren, accueille tous les volontaires pour jouer aux cartes, au scrabble et autres jeux de sociétés ou participer aux "Ateliers mémoire". Des cours de provençal ont également lieu une fois par mois, ainsi que des sorties avec visites de sites historiques dans la région.

Pour tous renseignements :
Françoise Guignard (Tel. 04 42 28 77 94).

Movement Méditation

propose des cours de méditation



Une fois par semaine, cette nouvelle association propose des cours de méditation suivant une méthode développée il y a environ 200 ans par des scientifiques indiens qui observaient l'effet de certains mouvements, souffles et états de conscience sur le bien-être de l'homme et de la femme. La démarche à la fois mentale et corporelle employée pour ces cours s'appuie sur le souffle, les sens et la concentration.

Pour plus d'informations : **Movement Meditation (Tel. : 07 86 94 13 76).**



L'Oasis du Phénix

De la serrie à la vie animale



Convention avec

l'Oasis du Phénix

Créé il ya 5 ans sur la commune de Sénas, l'Oasis du Phénix lutte chaque jour pour le bien-être des animaux. Si son action du début visait plus particulièrement la stérilisation des chats, elle a été élargie aux soins de différentes pathologies de chats, chiens et autres animaux... puis à la recherche de familles d'accueil pour des chatons orphelins.

Comme promis pendant la campagne électorale, une convention entre la Mairie et l'Oasis du Phénix est en cours de finalisation. Elle permettra la stérilisation de tous les chats errants sur la commune. Ceci dans le but de réguler le nombre de naissances et la présence des chats dans le village.

La clinique Vétérinaire « Les oliviers » est partenaire de cette convention, ainsi qu'Intermarché qui accueille régulièrement l'association pour des collectes de nourriture pour animaux.

Plus d'informations sur www.oasisduphenix.com



Une nouvelle sophrologue s'installe à Ventabren

Après un parcours de reconversion professionnelle, Yannick Bourdarel vient de créer son activité de sophrologue début juin 2020.

Psychologue du travail de formation initiale, Yannick Bourdarel s'est toujours intéressée au développement personnel, à la communication et à la santé au naturel. Cette combinaison atypique d'expériences et de formations lui permet aujourd'hui d'offrir aux particuliers ou aux entreprises l'opportunité d'intégrer la sophrologie à leur pratique quotidienne ou professionnelle.

Installée à Ventabren, elle se déplace sur RDV à votre domicile en semaine et vous reçoit de 18h à 20h et le samedi toute la journée dans la zone des Milles.

La sophrologie est relativement récente (1960) et combine les techniques orientales comme le yoga ou la méditation et les techniques occidentales (relaxation) pour apaiser le mental, détendre le corps, pour se libérer du stress, des tensions, des pensées...

Il est aussi possible de préparer un événement anxiogène type examen, permis de conduire, RDV médical ou de se libérer d'expériences négatives passées.

Elle peut être pratiquée par tout le monde sans contrainte de tenue, d'âge ou de forme physique. Les rencontres se font en individuel ou en groupe.

Formée à l'école de Sophrologie de Grans par Malvina Girard et Thierry Loussouarn, Yannick a complété sa formation par une spécialisation "troubles du sommeil" .

Yannick Bourdarel
chemin des Nouradons
13122 Ventabren
06 17 75 13 44
yannick@yb-sophrologue.com
yb-sophrologue.com
www.linkedin.com/in/yannick-bourdarel



Le service de Téléalerte communal veille sur votre sécurité

La commune de Ventabren met à disposition de ses administrés un service de Téléalerte, en partenariat avec la société Gédicom. Entièrement gratuit, ce service vous délivre des informations liées à votre sécurité. Il vous prévient dans les plus brefs délais de l'apparition de phénomènes

ou d'événements présentant un caractère de danger sur la commune.

Plusieurs moyens de contacts peuvent être indiqués (téléphone portable, téléphone fixe, courriel). Nous vous conseillons de donner un numéro de portable comme contact prioritaire.

Le formulaire d'inscription au service de Téléalerte peut être téléchargé sur le site de la mairie (rubrique Sécurité). Il est important de penser à signaler auprès du service de la Police Municipale tous changements de coordonnées ou de situations afin d'en faire la mise à jour.

Refonte des listes électorales pour plus de bureaux de vote

Pour plus de fluidité et faciliter le stationnement lors des prochaines élections, les électeurs ventabrennais seront désormais répartis sur huit bureaux de vote. Le découpage sera réalisé selon une logique géographique.

Effectif au 1er janvier 2021, vous pourrez vérifier votre inscription sur les listes électorales et la localisation de votre bureau de vote en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>. Une refonte du fichier des électeurs sera entreprise avec une édition de nouvelles

cartes d'électeurs qui seront distribuées dès le début d'année. Le numéro du bureau de vote sera inscrit sur celle-ci.

Cette nouvelle organisation sera mise en application dès les prochaines élections départementales prévues au mois de mars 2021.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Des promesses tenues

Les 24 élus de notre nouvelle équipe sont très heureux de vous retrouver en ce début septembre, pour vous souhaiter à vous et à vos enfants une bonne reprise en dépit du contexte sanitaire critique.

A nouveau, nous tenons à **vous remercier chaleureusement** de nous avoir élus avec près de 61% des voix dès le premier tour des élections municipales face à trois listes d'opposition.

Malgré la crise sanitaire, mais rassurés par l'ensemble des mesures de prévention mises en place, les électeurs ventabrennais se sont présentés aux urnes en masse (plus de 56% de participation), pour faire valoir leur voix et nous accompagner vers notre victoire, avec un score sans précédent.

Nous sommes engagés auprès de notre Maire pour réaliser nos missions de service public, pour **respecter nos engagements tant sur le plan des projets structurants que sur les valeurs de disponibilité et de partage qui nous unissent.**

Fort de ses convictions et de sa diversité de compétences, notre groupe majoritaire a pour objectif de poursuivre la stratégie de la commune : restreindre l'urbanisation, assurer la sécurité et faciliter la vie de ses administrés, protéger notre territoire, le valoriser et le rendre encore plus attractif.

Dès notre installation, **nous avons débuté les grandes phases de notre programme** : élaboration des budgets pluriannuels, refonte de l'ensemble du système de vidéo-protection, ouverture du centre de loisir durant tout l'été, construction du Groupe scolaire de l'Héritière, achèvement des travaux de la maison de retraite...

Vous avez pu le découvrir durant la campagne électorale, **la protection de notre territoire, de notre environnement et de notre biodiversité est un axe majeur de cette mandature.**

A travers toutes les politiques publiques que nous conduirons, ces enjeux seront primordiaux. A titre d'exemple, nous avons convenu avec les acteurs du projet de l'Ecoquartier de l'Héritière de la création d'une palette végétale précise et détaillée visant à favoriser le rôle de pollinisateur des abeilles et à connecter l'Ecoquartier avec l'ensemble des corridors écologiques périphériques.

Nous abordons la phase finale du projet du **parc photovoltaïque SOLARIS CIVIS**, pour lequel l'enquête publique a conclu à un avis favorable. Ce projet est la concrétisation de la transition énergétique menée par la Commune depuis plusieurs années, maillon fort de la protection de notre territoire.

Dans le contexte sanitaire actuel, la rentrée qui s'annonce sera particulière. Nous tenons à vous assurer de notre présence et de notre dévouement à vos côtés, comme nous avons pu le démontrer durant la période de confinement et celle du déconfinement.

Nous assurerons à vos côtés, avec l'appui des services municipaux, l'application des préconisations sanitaires et bien évidemment nous continuerons de veiller sur les personnes les plus vulnérables.

Très bonne rentrée à toutes et à tous.

Vos 24 Elus de la Majorité Municipale

GROUPE

Vivons Ventabren

Chers toutes et tous,

Première parution de ce nouveau mandat pour remercier l'ensemble des personnes qui ont crû en notre capacité à apporter un souffle nouveau et constructif à notre village.

Un long et beau travail nous attend maintenant pour apporter l'éclairage indispensable à la pratique d'une démocratie digne de ce nom.

Remercions notre maire de contribuer avec force et sans faille à l'opacité chronique et aux votes à « brides abattues » de ce qui devrait être sérieusement débattu en commissions ou en plénière.

Aussi, nous appelons chaque élu de la majorité comme de l'opposition, à manifester et à défendre ses convictions personnelles sur les dossiers majeurs de ce mandat qui engagent la qualité de vie et les finances des Ventabrennais :

- Les réalisations immobilières futures, l'Héritière, Castel Verde, l'Ehpad et de nombreuses villas individuelles qui se construisent modifiant considérablement le cadre de vie
- Le Projet Solaris en attente de solution de replantation des 600 oliviers
- La construction de la cuisine centrale dont la logique de construction et de gestion échappe au bon sens
- L'équilibre du budget de la commune chroniquement excédentaire de plus d'1 M€ par an réaffecté aux investissements dont on a peine à constater la réalisation sur le terrain
- Risques incendies : Des zones de retournements inexistantes et identifiées par les secours sont de véritables souricières en cas d'incendie pour les habitants et les pompiers
- Non Accès à l'eau potable et à l'assainissement pour une partie de nos concitoyens

Sur la gestion post-covid et l'hypothèse d'une nouvelle vague cet hiver:

Devrons-nous subir une nouvelle fermeture des écoles plutôt que d'anticiper une organisation pragmatique et intelligente, et d'y associer l'ensemble du Conseil Municipal ?

Enfin, doit-on passer sur le vote au « pas de charge » d'un budget qui annonce entre autre:

- une augmentation des frais de personnel de 250 000 € sans service supplémentaire ?
- une augmentation des provisions pour contentieux de plus de 30 000 € ?
- une augmentation de plus de 60 000 € de coûts de réception alors que la période est difficile ?..
- des subventions aux associations réduites jusqu'à 30% pour certaines, sans justification ?
- une attribution au Maire en augmentation de 15% pour frais de réception et l'utilisation permanente d'un véhicule de fonction ?

Et cela pour l'essentiel, le diable se trouvant dans les détails...

Tout cela sous le regard soumis et le grand silence des Conseillers Municipaux de la majorité sous le joug ...

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de la majorité, réveillez-vous, les Ventabrennais vous regardent !

Votre responsabilité dans la gestion des dossiers et les décisions prises vous engagent.

Nous vous souhaitons une rentrée dans de bonnes conditions sanitaires, personnelles et professionnelles.

Les élus Vivre À Ventabren
Karl CRISCOLO - Laurence MASSE - Bruno BRIGNONE
Contact sur : contact@vivreaventabren.fr

CONSEILLER MUNICIPAL Ventabren avec Vous

Ventabrennaises et Ventabrennais.

Notre écrit est limité à 3000 caractères !

Nous tenons encore une fois à remercier toutes celles et ceux qui nous ont soutenu et fait confiance en nous apportant leur suffrage. Nous sommes conscients que le contexte sanitaire n'a pas permis à la démocratie de s'exprimer pleinement et de nous donner une représentativité légitime.

L'ensemble de l'opposition qui totalise 40% des suffrages ne dispose que de 5 sièges sur 29 au conseil municipal. On se demande à quoi servent les 23 autres, puisqu'ils ont donné l'intégralité des délégations à l'édile avec des autorisations allant jusqu'à 1 000 000 €, soit 20% du budget. Ils lui ont attribué illégalement, une fois encore, un véhicule. Ni le code général des collectivités territoriales (CGCT), ni la circulaire ministérielle du 15 avril 1992, relative aux conditions d'exercice des mandats locaux, ne reconnaissent la possibilité, pour les assemblées locales délibérantes, d'attribuer des véhicules de fonction à leurs élus !

Alors que l'inflation entre 2014 et 2019 s'est limitée à 4,65 %, c'est 20% de plus de frais de représentation, soit 7 000 € !

Ces dépenses ne seraient elles pas plus utiles pour diminuer les frais de scolarité des familles ventabrennaises...

Il semble qu'on ait oublié le principe de gratuité de la fonction de maire...

Nous aurons cependant à cœur de défendre vos intérêts, de veiller à la bonne utilisation des deniers publics (vos impôts) et d'être force de propositions constructives. Nous avons déjà engagé des démarches dans ce sens. Nous demanderons des comptes et des justifications. La transparence sera exigée.

La tâche sera ardue car on nous traite avec beaucoup de suffisance et de mépris. Qu'importe !

Nous soutiendrons et défendrons aussi les initiatives citoyennes, comme les jardins partagés qui rencontrent actuellement un veto de la majorité municipale. Evidemment, ce sont des gens de l'opposition qui ont lancé le projet ! Quelle tristesse ! Fort heureusement, les actions menées vers la préfecture devraient permettre d'aboutir.

Dans sa profession de foi, l'édile a promis que rien ne se ferait sans vous. Promesse qui n'engage que ceux qui l'écoutent. Sur quel projet avez-vous été consultés ? Même les riverains ont été ignorés dans tous les constructions actuelles ou à venir.

N'aurait-il pas été plus judicieux de construire qu'un seul grand groupe scolaire, en dehors des habitations avec des terrains de sport à proximité et des parkings spacieux ? Transformer le groupe scolaire actuel en mairie, regroupant tous les services et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cela aurait aussi permis de créer une vraie centralité au sein du village.

Etre gestionnaire et visionnaire, c'est travailler au mieux des intérêts de ses administrés et non servir ses aspirations personnelles.

Notre liste sera en permanence à votre écoute. N'hésitez pas à nous rencontrer ou nous contacter.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, une bonne rentrée et surtout prenez soin de vous.

CONSEILLER MUNICIPAL Ventabren Avenir

Le conseiller municipal "Ventabren Avenir" n'a pas transmis de Tribune.

Monsieur le Maire reçoit sans rendez-vous les 1^{er} et

MAIRIE

17 Grand' Rue - 13122 Ventabren
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Secrétariat général : 04 42 28 80 14
Fax : 04 42 28 79 78

Comptabilité

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Pôle Enfance-Jeunesse :

Transports scolaires - services périscolaires

Impasse de la Crémade, face au Centre de Loisirs

« La Marelle » - 04 84 47 01 55

enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr

Service d'Etat Civil - Service élection

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 16h30
(sauf le mercredi après-midi)

Et les lundis et mardis jusqu'à jusqu'à 18 heures sur rendez-vous

SERVICES MUNICIPAUX ANNEXES

Services techniques : 04 42 28 91 57

Service forêts : 04 42 28 89 97

Cadastre - Urbanisme et environnement

04 42 28 90 55 - Du lundi au jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Permanences du CAUE sur rendez-vous

tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois.

Bibliothèque :

Espace Matheron : 04 42 28 71 81

Mardi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Jeudi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Samedi de 9h30 à 12h00

Restaurant scolaire

Responsable Michel Staub - 04 42 28 87 10

Musée - Office de Tourisme

4 Bd de Provence - 04 42 28 76 47

Centre Communal d'Action Sociale

Un seul numéro : 04 42 28 85 66

Lundi et mercredi : de 8h30 à 12h30

et de 14h00 à 17h00

Mardi et jeudi : 8h30 à 11h00

Espace Matheron

Liste des associations d'Aide à domicile à disposition.



SERVICES D'URGENCE

URGENCES
15 ou 112
(depuis un portable)

POMPIERS
En cas d'accident
ou d'incendie,
composez le : 18
ou 04 42 52 03 54

HÔPITAL AIX S.M.U.R.
04 42 33 50 00

CENTRE ANTIPOISON
04 91 75 25 25

GENDARMERIE EGUILLES
04 42 92 53 55

POLICE MUNICIPALE
04 42 28 89 97

**RÉSERVE COMMUNALE
DE SÉCURITÉ CIVILE :**
06 75 63 50 21
04 42 28 70 21



Transport à la demande

Ce transport vous permet de vous déplacer en toute liberté sur le secteur de Coudoux, Egouilles, Ventabren. Le délai de réservation est de 2h au minimum avant le déplacement prévu et jusqu'à 15 jours maximum.

N° VERT : 09 70 83 01 23

(gratuit depuis un poste fixe).

Tous les jours de 8h à 18h, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

NAVETTE POUR LES SENIORS

En plus de la navette interne, un transport spécialement pour les Seniors est mis en place gratuitement tous les mardis (journée) et vendredis (matins).

Prendre rendez-vous au 06 70 06 21 81

Pour connaître les tarifs, horaires ou toute autre information

www.ventabren.fr

3^e mardis de chaque mois de 9h00 à 11h00**Permanences du conciliateur de justice du canton de Pélissanne**

Michèle WIELGOSZ-PITZINI
sur rendez-vous au 04 90 55 76 08

Mairie de Pélissanne (mairie annexe) :
les jeudis de 14h à 17h

Mairie de Velaux (nouvel Hôtel de Ville) :
1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14h30 à 16h30

ECOLE MATERNELLE

Directrice : M^{me} FLUMIANI - 04 42 28 95 77

ECOLE PRIMAIRE

Directeur : M. GIRAUD - 04 42 28 70 43

CRECHE

Directrice : M^{me} COTELLE - 04 42 28 78 25

CENTRE DE LOISIRS

« La Marelle »

Responsable : Alexandra GAZZANO
04 42 28 88 63

**SERVICE MUNICIPAL DES
AFFAIRES CULTURELLES**

Responsable : Virginie BOUTAL
04 42 28 76 47

ECOLE DE MUSIQUE

Directrice Magali GUARINO
ecoledemusiquedeventabren@gmail.com

SALLE REINE JEANNE

04 42 28 80 07

SALLE SAINTE VICTOIRE

04 42 28 93 72

LA POSTE

04 42 28 80 30

TAXIS

Taxi Ventabren FRED ET FABIENNE :
06 07 45 76 22

Taxi DANIELLE : 06 11 05 61 32 Jour et Nuit

Taxi Laurent NOQUET : 06 68 98 30 00

Taxi VTC Robert CANNISTRA :
06 03 17 33 33 (7 / 7, 24/2 4 h)

EDF AIX-EN-PROVENCE

0801 800 097

PRESBYTERE Coudoux

Père François-Régis MICHAUD
Contact sur le village : M^{me} Mauclair
04 42 28 80 86
Secrétariat - Tél : 04 42 52 00 61
adcoudoux@wanadoo.fr

**SOCIETE DES EAUX
DE MARSEILLE**

275 rue Pierre Duhem 13290 Aix-en-Provence
Horaires d'ouverture du lundi au vendred
i, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
espaceclients.eauxdemarseille.fr
Accueil téléphonique Centre service
Clients : 0 969 39 40 50

PHARMACIES

Pharmacie GAILLARD
613 Av. Victor Hugo - 13122 Ventabren
Tél : 04 42 28 80 25 - Fax : 04 42 28 80 28
Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h00, de 8h30 à 13h00 le
samedi
Pharmacie du Centre
Centre Commercial Intermarché -
Tél : 04 42 28 75 87 - Fax : 04 42 28 86 21
Ouvert tous les jours de 8h30 à 19h30

INFIRMIERES

Vassila BALVERDE - 06 21 35 95 99
Magali CHELLI : 04 42 28 83 66
24, av. Ch. de Gaulle - 06 63 08 68 73
Marianne CHELLI : 04 42 28 79 57
24, av. Ch. de Gaulle - 06 60 38 83 66
Martine LLOSA - CESARINE : 04 42 28 82 24
16, les Mourades - 06 19 17 99 20
Emilie LEGRAND : 06 18 74 37 05
Chantal WAUTERS : 04 42 28 96 59
12, Chemin des Espailards - 06 86 57 88 93
Marie LEBON, Le Prana, 15 chemin Fons
Vicarii, Tél : 06 27 24 01 00
Sandie PALMA : Tel. 06 46 36 53 16

CLINIQUE VETERINAIRE

Clinique Vétérinaire des Oliviers
47, avenue Charles de Gaulle
04 42 28 80 50
Clinique Vétérinaire VENTADIN
6100 Route de Berre
04 42 28 40 40

MEDECINS GENERALISTES

Dr Rodolphe DAIRE,
10, rue des Oliviers. Rv sur www.doctolib.fr
Dr OPRE
Qu. Maralouine : 04 42 57 05 10
Dr HARREUX Katel, centre Le Prana,
04 42 58 93 44

OSTEOPATHES

Fanny MORELLATO
Ch. Fons Vicarii - 06 67 50 13 04
Nadia DESMARETZ PICHAVANT
11 bd de Provence : 06 25 35 62 53

DENTISTES

Docteurs Claire PARA - Clémentine
BONNOT - Solenn GAILLARD
L'Arche, 5507 route de Berre
Tel. 04 42 28 70 63
Drs OFFANT D. et LEGZIEL Ph.
Hameau des Bonfils : 04 42 92 53 58
04 42 92 52 78

ORTHODONTISTES

Sabrina HOUSNI
Magali SEILLER
26, avenue Charles de Gaulle
Tel : 04 42 22 89 93

KINESITHERAPEUTES

Centre Le Prana, 15 Chemin Fons Vicarii :
Fanny MORELLATO Tel. 06 67 50 13 04
Marie ROY - Cécile INNOCENTI - Bryony
TABERLET - Charlotte TERRIER
Tel. : 04 42 28 71 58
MOLINERO Maurin 5 impasse de la Crémade
(à domicile sur rv). Tel. 06 80 45 88 79

ORTHOPHONISTES

Mélissa LEONE
Anne-Gaëlle STRACK,
centre Le Prana
Tel. 06 14 60 67 73
Lorène THIL
Qu. Maralouine : 06 21 42 14 34
Laetitia LEBEAU, 10 impasse Fontbelle.
Tel. 06 41 69 87 23



VENTABREN CIVIL STAT E

NAISSANCES

SCRIVO Andrea	22/02/2020	MINNE Auguste	24/05/2020
MAKINADJIAN CER Nino	09/03/2020	FONTANA DUSSÈRE Alma	26/05/2020
GUILLARME Manon	14/03/2020	VANOYE Fleur	10/06/2020
GOURMAND Antonin	05/04/2020	PARA Tylane	13/06/2020
TANKOSIC Elliot	06/04/2020	VIARD GIMEL Ambre	16/06/2020
FERNANDES PARA Sam	08/05/2020	ALLIAUD Téo	24/06/2020
ACHNIN Nohé	11/05/2020	BROUARD Augustine	02/07/2020
PIEULLE Manon	17/05/2020	LELONG Malone	10/07/2020
		PEYRE EXPOSITO Gloria	17/07/2020
		ROYER-ADNOT ABONNEL Nova	24/07/2020

MARIAGES

ALLARD Olivier	21/02/2020	Dorian BRUZZECHESSÉ	
GALLAND Nathalie		Olivia DURIN	08/08/2020
BLANCHET Frédéric		Mathieu VIDAL	
PELLEGRIN Sandrine	20/06/2020	Charlotte JOLY	08/08/2020
VENTRE Maxime		François LUVÉRA	
DUSSART Gaëlle	20/06/2020	Emma FAVIÉ	21/08/2020
ALESSANDRINI Vincent		Michaël BOURGES	
MERCIER Marine	27/06/2020	Angélique BLANCHAUD	22/08/2020
VERSNOEYEN Frédéric		Vincent REYNAUD	
BOERO Lugdiwine	27/06/2020	Claudia VALVASORI	22/08/2020
FELZINGER Alexandre		Thibault DELAFON	
METSU Johanna	18/07/2020	Mylène COULANGE	29/08/2020
Patrick SELVES		Vincent CABANEL	
Nathalie LAMBERT	25/07/2020	Perline DENIMAL	29/08/2020
Eric OSSADON			
Virginie PAUC	25/07/2020		

DÉCÈS

MARX Francis	05/02/2020	THÉOLEYRE Aimé	27/03/2020
VIARD Roberte épouse JOUANIN	08/02/2020	GERVASI Antoine	08/04/2020
ÂISSANOU Djida épouse TIMERIDJET	12/02/2020	WEITMANN Béatrice	25/04/2020
HÖVELMANN Heinrich	16/02/2020	MARCEL Marysette épouse CAUVET	19/05/2020
COUGET Julien	21/02/2020	ACHOTIAN Agamal	20/05/2020
LAURENSON Odile, Marie-Laure veuve LE DOUCEN	03/03/2020	De VILLEPOIX Odile épouse GUILLOT	25/05/2020
POMMARÈDE Josette veuve CORMIS	14/03/2020	MONTEILH Michèle épouse COTTON	30/05/2020
MARTINEZ Michel	14/03/2020	TROUIN Marie épouse RISSER	14/06/2020
HEMON Xavier	17/03/2020	DEBERNARDI Jean-Marc	18/06/2020
NGUYEN Minh épouse OLIVIER	18/03/2020	PAUL Henri	20/06/2020
TORIKIAN Suzanne veuve FRANKIDJIAN	18/03/2020	MARCOTTY Claude	12/08/2020

FESTIVITÉS 2020



Forum des Associations

Samedi 5 septembre, 14h

Salle Sainte-Victoire *Jean-Marie DURON*

Organisé par le Service Municipal des Affaires Culturelles

Concert de Cathy HEITING, Le Conte du Petit Bois Pourri

Vendredi 11 septembre, 20h

Salle Sainte-Victoire *Jean-Marie DURON*

Organisé par le Service Municipal des Affaires Culturelles

Journées du Patrimoine

Dimanche 20 septembre

Visites guidées de sites patrimoniaux ventabrennais

Organisé par le Service Municipal des Affaires Culturelles

Fête de la Saint-Denis

Dimanche 11 octobre

Terrasse et salle Sainte-Victoire *Jean-Marie DURON*, plateau sportif

Organisé par le Service Municipal des Affaires Culturelles

Ciné-goûter pour les enfants

Mercredi 21 octobre, à 15h30

Salle Sainte-Victoire *Jean-Marie DURON*

Organisé par le Service Municipal des Affaires Culturelles

Fête des Lumières

Vendredi 27 novembre

Rues du vieux village et salle Sainte-Victoire *Jean-Marie DURON*

Organisé par le Service Municipal des Affaires Culturelles

Marché de Noël

Samedi 28 novembre et Dimanche 29 novembre

Salle Reine Jeanne

Organisé par le Service Municipal des Affaires Culturelles

Concert Michel JONASZ

Vendredi 4 décembre, à 20h30

Salle Reine Jeanne

Organisé par le Service Municipal des Affaires Culturelles



Le lavoir
du "Puits du Saule"